



SSIAP 3 Remise A Niveau

Services de Sécurité
Incendie et d'Assistance
à Personnes



PRESENTATION DE LA FORMATION

Responsable pédagogique : M. Arnaud SEBAG
Prochaine session : (voir devis)
Délai d'accès : 2 semaines environ

Après 3 ans de non activité en tant que SSIAP 3
Durée de la formation : 35h
Effectif : 12 participants maximum

PRE-REQUIS

Diplôme SSIAP 3 sans pouvoir justifier d'au moins 1607h d'activité en tant que tel durant les 36 derniers mois, diplôme ERP 3 ou IGH 3

Etre titulaire d'une attestation de secourisme (AFPS ou PSC1 de moins de 2 ans, ou SST ou PSE1 ou CFAPSE en cours de validité)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Réactualiser ses connaissances pour exercer la fonction du SSIAP 3 en prenant en compte les évolutions réglementaires et techniques

PROGRAMME DE LA FORMATION

I/ REGLEMENTATION

Règlement de sécurité dans les ERP :
Dispositions générales
Dispositions particulières et spéciales
Règlement de sécurité dans les IGH
Rappel des textes sur les moyens de secours

II/ ETUDE DE CAS

Rappel de la méthode

III/ MANAGEMENT DE L'EQUIPE DE SECURITE

Missions
Organiser les rondes
Documents du service
Contrôles
Procédures et consignes

IV/ COMMISSIONS DE SECURITE

Missions des commissions de sécurité
Documents à transmettre (notice de sécurité, ...) ou à tenir à disposition (registre de sécurité)

MOYENS PEDAGOGIQUES

Extincteurs (eau, poudre, Co2) si possible en coupe
Robinet incendie armé (en état de fonctionnement)
Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
Système de sécurité incendie : au minimum, une centrale traditionnelle équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme avec possibilité d'affichage des feux, dérangements, alimentations etc ...)

Divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels. Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc...)
Un volet de désenfumage équipé de son système de déclenchement
Un clapet coupe-feu équipé
Informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système informatique (prise en compte, traitement)
Emploi du téléphone (réception, appel)

EXAMEN et CONDITIONS DE VALIDATION

Contrôle des connaissances théoriques.

